

**DELEGATION PERMANENTE DE  
L'UNION AFRICAINE A GENEVE**

Téléphone : (41-22) 716 06 40  
Téléfax : (41-22) 731 68 18

**[AU-Geneva@africa-union-gvao.org](mailto:AU-Geneva@africa-union-gvao.org)**



**PERMANENT DELEGATION OF THE  
AFRICAN UNION IN GENEVA**

36, rue des Pâquis  
C.P. 127 – 1211 Genève 21  
Suisse (Switzerland)

**[mission-observer.au@africanunion.ch](mailto:mission-observer.au@africanunion.ch)**

**INTERVENTION DE S.E L'AMBASSADEUR KHADIJA R. MASRI  
REPRÉSENTANT PERMANENT DE L'UA À GENÈVE  
SESSION 2005 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE  
L'UNION POSTALE UNIVERSELLE (UPU)**

***BERNE LE 19 OCTOBRE 2005***

**Intervention de S.E l'Ambassadeur Khadija R. MASRI  
Représentant Permanent de l'OUA à Genève  
Session 2005 du Conseil d'administration de  
l'Union postale universelle (UPU)**

***Berne le 19 octobre 2005***

Monsieur le Président,  
Monsieur le Directeur Général de l'UPU  
Mesdames et Messieurs les membres du CA de l'UPU  
Mesdames et Messieurs les Participants,

C'est un grand honneur et un réel plaisir pour moi de participer à cette session annuelle du Conseil d'Administration de l'Union Postale Universelle, au nom de l'Union Africaine que j'ai l'honneur et le privilège de représenter.

Vous me permettez pour commencer de m'acquitter d'un agréable devoir, celui de vous transmettre les salutations chaleureuses et cordiales du Président de la Commission de l'Union Africaine, S.E le Professeur Alpha Omar KONARE et les vœux qu'il forme pour le plus grand succès de vos travaux. Il m'a par ailleurs chargé d'exprimer, au Directeur Général et, à travers lui, aux autres hautes instances de l'UPU, toute son appréciation pour les excellentes relations de coopération qui existent et qui ne cessent de se développer entre l'Union Postale Universelle et l'Union Africaine soit directement, soit par l'intermédiaire de l'Union Panafricaine des Postes, qui, comme vous le savez, est notre Institution spécialisée en matière postale, soit aussi dans le cadre de l'assistance technique aux administrations nationales pertinentes de ses Etats membres.

C'est avec intérêt que j'ai lu les documents mis à notre disposition, en particulier les rapports consacrés à la coopération pour le développement postal de travail. J'ai noté avec satisfaction qu'une très grande partie des ressources financières de l'UPU a été, depuis ces derniers temps, consacrée à l'assistance technique aux pays africains, que de nombreux projets de coopération ont été réalisés et que d'autres sont en cours d'exécution en Afrique dans le cadre de la mise en œuvre

des stratégies postales de développement, en particulier celles adoptées par le Congrès de Bucarest. Il s'ensuit que la qualité des services postaux est en nette amélioration partout en Afrique et que les perspectives d'avenir semblent encore plus prometteuses, s'agissant notamment des réformes institutionnelles, du développement des services financiers, de l'harmonisation des législations en matière postale et d'autres services postaux importants.

La coopération amorcée entre l'UPU et certaines organisations africaines sous-régionales, telles que la CEDEAO et le COMESA est une excellente initiative qui cadre parfaitement avec l'objectif d'intégration régionale africaine, à travers la libre circulation des personnes et des biens dont l'intégration des systèmes et des réseaux postaux constitue un des maillons indispensables. Il serait hautement souhaitable que l'UPU envisage, dans la mesure de ses possibilités, d'étendre de telles initiatives à d'autres organisations sous-régionales africaines, notamment celles de l'Afrique centrale et du nord, car l'ensemble de ces organisations, appelées communément Communautés économiques africaines, constituent le réseau des mécanismes institutionnels de fonctionnement de l'Union Africaine.

C'est dans ce même ordre d'idées que l'Union Africaine salue les efforts déployés par l'UPU et l'UPAP pour identifier et mettre en œuvre les principales priorités en matière postale en Afrique. Il s'agit en particulier de la réforme postale, du développement des marchés et de deux centres régionaux africains de technologies postales, l'un à Dar-es-Salaam et l'autre à Tunis, de la promotion des techniques d'information et de communication, du financement du développement ainsi que de nombreux autres aspects liés à l'amélioration de la qualité des services postaux. Ces priorités s'inscrivent en droite ligne dans le cadre de la mission de la Commission de l'Union Africaine dont l'un des principaux programmes prioritaires, à savoir le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique, NEPAD, a pour objectif majeur le développement des infrastructures et des services essentiels pour la création d'un environnement propice au développement.

Dans ses efforts pour traduire dans les faits cet objectif primordial, la Commission de l'Union Africaine a prévu d'entreprendre avec l'UPAP, en sa qualité d'Institution spécialisée de l'Union Africaine dans le domaine postal, un certain nombre d'actions de nature à mieux faire prendre en compte les besoins spécifiques de l'Afrique et les objectifs pertinents du Millénaire dans le vaste secteur de la poste. Ces actions, auxquelles seront associés les principaux acteurs et partenaires

nationaux, régionaux et internationaux de l'Afrique en matière postale, portent, entre autres, sur :

- l'organisation d'une conférence ou d'un atelier sur l'harmonisation des réglementations et la réforme postale,
- la convocation d'une table ronde des bailleurs de fonds avec les décideurs postaux d'Afrique, et
- la promotion de projets postaux en vue de négocier leur financement par la Banque africaine de développement et par d'autres mécanismes appropriés de financement, pour ne citer que celles-ci.

La question du transfert d'argent par le réseau postal mondial qui, nous l'avons constaté, est très heureusement l'une des priorités de l'UPU, fait aussi l'objet de la plus grande attention de l'Union Africaine qui considère que des mesures susceptibles de favoriser le retour en Afrique des capitaux exportés par les africains devraient être prises. D'après des études sérieuses qui ont été faites sur cette question, ces capitaux, qui ne cessent de s'accroître se chiffrent à des centaines de milliards de dollars des Etats Unis chaque année. D'aucuns disent même qu'ils dépasseraient largement les aides publiques destinées à l'Afrique pour son développement.

C'est vrai que le transfert de tous ces fonds ne se réalise pas nécessairement par les voies postales, mais une plus grande vigilance dans l'organisation de cet important mouvement de fonds par l'Union Postale Universelle, de concert avec ses Unions restreintes et l'ensemble des administrations postales nationales, dans des conditions de sécurité, avec rapidité et à des prix compétitifs serait d'un apport hautement appréciable aussi bien par les bénéficiaires en Afrique que par la diaspora africaine partout dans le monde. Cette question est de la plus haute importance pour l'Union Africaine, car la diaspora africaine est aujourd'hui perçue, non seulement comme une source précieuse d'assistance technique et de financement pour beaucoup de programmes africains informels, mais aussi comme un relais en matière de mobilisation des ressources dans les pays développés où résident de nombreux migrants africains, au point qu'il est sérieusement envisagé de l'ériger en sixième région, au même titre que les régions du centre, est, nord, ouest et sud de l'Afrique.

Monsieur le Président,

En me réjouissant de cette occasion qui m'a été accordée de partager avec vous ces quelques vues et considérations au nom de l'Union Africaine, je ne saurais terminer sans vous renouveler nos sincères remerciements pour la qualité des relations de coopération qui ne cessent de se développer entre nos deux Organisations.

Je vous remercie de votre aimable attention et vous souhaite plein succès dans vos délibérations.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

---

Specialized Technical and representational Agencies

AU Geneva Collection

---

2005

Intervention de S.E l'Ambassadeur  
Khadija r. Masri, Représentant  
permanent de l'.UA à Genève :  
Session 2005 du Conseil  
d'Administration de l'Union Postale  
Universelle (UPU), Berne le 19 octobre 2005

AU GENEVA OFFICE

AU GENEVA OFFICE

---

<http://archives.au.int/handle/123456789/1929>

*Downloaded from African Union Common Repository*